



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale
de l'Environnement, de l'Aménagement et
des Transports d'Île-de-France

N°3

ÉDITÉ LE 07/07/2025

Bulletin de suivi de l'étiage

Région Île-de-France

Du 29 juin au 06 juillet 2025

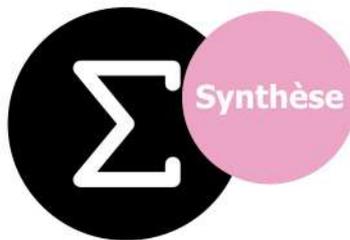


L'étiage sur internet



Accédez gratuitement aux
données publiques quantitatives
relatives à l'écoulement des
cours d'eau.

Prochain bulletin d'étiage le 15 juillet 2025



La semaine passée a été marquée par une période d'abord très sèche et caniculaire entraînant une baisse assez forte des débits. Par conséquent, plusieurs stations ont franchi leur seuil d'étiage. Ensuite, le passage d'un front pluvieux désorganisé mais assez actif ce dimanche a permis aux débits de remonter un peu.

La situation des nappes est normale en juin 2025. Cela est la conséquence d'une importante recharge des nappes pendant l'hiver 2024-2025. Les pressions ou hauteurs d'eau mesurées dans les nappes d'eau souterraine sont en baisse.

Ce début de semaine est encore humide avant le retour d'un temps sec et chaud jusqu'au week-end du 14 juillet au moins. Les débits devraient repartir à la baisse.



Tous les grands cours d'eau ont vu leurs débits baisser la semaine passée à la faveur d'un temps très chaud et sec. Par conséquent, les stations de Paris [Austerlitz] et Vernon sur la Seine passent sous leur seuil de vigilance.

Les pluies de ce dimanche et lundi font remonter légèrement les débits. Cependant, le temps sec annoncé pour le reste de la semaine devrait faire repartir les niveaux à la légère baisse.

Sur 7 stations, on compte :

4 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise



La canicule de la semaine dernière a impacté grandement les petites rivières où les débits ont fortement baissé par endroit. De nouveaux seuils ont alors été franchis.

Les pluies de ce dimanche et lundi font remonter temporairement les débits. Le temps sec annoncé pour les prochains jours devrait entraîner une nouvelle baisse des débits.

Aux stations de Jutigny sur la Voulzie et de Montmirail sur le Petit Morin, il n'est pas possible de calculer un débit depuis la semaine dernière en raison de fortes incertitudes sur les écoulements (embâcles, seuils...). Des passages terrains sont prévus dans la semaine.

Sur 28 stations, on compte :

6 en vigilance

1 en alerte

0 en alerte renforcée

1 en crise



Aucun franchissement de seuil n'est constaté sur les points de suivi des nappes.

Sur 6 piézomètres, on compte :

0 en vigilance

0 en alerte

0 en alerte renforcée

0 en crise

Situation météo



de la semaine passée

Très Chaud et Sec

de la semaine à venir

Chaud et Orageux

Nappes

Vidange

Débits

Baisse

Bilan synthétique de la semaine passée



Jaugeages

prévus cette semaine pour valider les débits



- Jutigny
- Viarmes [Moulin de Bertinval]
- Nesles-la-Vallée
- Montmirail
- Paris [Austerlitz]
- Beynes

- Aulnay-sur-Mauldre [Centre]
- Ballancourt
- Guigneville [La Mothe]
-
-
-

Sommaire

Situation des rivières p.4
 Carte de suivi de l'étiage p.4
 Débits des rivières p.5
 Evolution des débits journaliers p.6
 Bilan annuel des Qm3J p.8

Situation des nappes p.9
 Etat des piézomètres..... p.9
 Carte de suivi de l'état piézométrique p.9
 Evolution des piézomètres p.10
 Bilan annuel des piézomètres p.13



Tableau des Qm3J*



sur la dernière période

* débit moyen sur 3 jours consécutifs, le plus faible de la période



Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	indice de confiance	
		V	A	AR	C	N°1	N°2	N°3			
Grandes rivières :						15/06	22/06	29/06	06/07		
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	30	29	28	le 03/07/25	→	
Oise	Creil	32	25	20	17	46	41	36	le 04/07/25	→	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	74	67	60	le 02/07/25	→	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	83 ^c	77 ^c	71	le 03/07/25	→	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	100 ^c	88 ^c	75	le 01/07/25	→	
Seine	Vernon	170	131	113	100	191	178	156	le 02/07/25	→	
Yonne	Pont-sur-Yonne	30	16	13	11	26	23 ^c	22	le 03/07/25	→	
Petites rivières :											
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,45	0,45 ^c	0,42	le 04/07/25	→	/
Avre	Acon (**)	1,29	0,93	0,81	0,75	2,00 ^c	1,97 ^c	1,92	le 01/07/25	→	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,44 ^c	NC ^c	0,39	le 04/07/25	→	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,5	3,9	3,5	7,3	7,1	6,5	le 04/07/25	→	
	Guigneville [La Mothe]	2,4	1,8	1,6	1,4	4,4	4,3	4,1	le 04/07/25	→	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	7,5 ^c	7,2 ^c	6,8	le 02/07/25	→	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	3,0	3,1	2,9	le 04/07/25	→	
Juine	Saclas (**)	0,75	0,67	0,61	0,55	1,22	1,15	1,06	le 04/07/25	→	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	9,1	8,3	7,3	le 04/07/25	→	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,57	0,56	0,54	le 03/07/25	→	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,64	0,62	0,61	le 04/07/25	→	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,46	1,43	1,35	le 04/07/25	→	
Orge	Saint-Chéron [St-Evrout]	0,16	0,13	0,12	0,11	0,17	0,17	0,15	le 04/07/25	→	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	1,5 ^c	1,5 ^c	1,3	le 04/07/25	→	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,32	0,29 ^c	0,29	le 29/06/25	→	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	0,57	0,60	NC		→	
	Jouarre [Vanny]	0,92	0,72	0,60	0,50	1,26	1,20	1,11	le 04/07/25	→	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,34 ^c	0,32 ^c	0,25	le 03/07/25	→	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,028	0,021	0,026	le 04/07/25	→	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,007	0,005	0,001	le 04/07/25	→	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,40	0,42	0,43	le 01/07/25	→	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	1,03	1,03	0,96	le 03/07/25	→	
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,53	0,52	0,46	le 04/07/25	→	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,2	3,0	2,4	2,0	4,4 ^c	4,2 ^c	4,0	le 05/07/25	→	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	2,52	2,62 ^c	NC		→	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,205	0,171	0,125	le 04/07/25	→	
Ysieux	Viarms [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,090	0,090	0,088	le 04/07/25	→	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,45	0,45	0,37	le 04/07/25	→	

NC : Qm3J non calculable sur la période

^c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations

(*) station gérée par la DREAL Normandie

(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire

Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.)
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.)

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météo. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Évolution des QJ* et des précipitations**



depuis septembre 2024

* débits moyen journaliers (en m³/s)
** précipitations journalières (en mm)



La Seine à Paris [Austerlitz]



Commentaire : L'absence de pluies efficaces depuis plusieurs semaines sur l'ensemble du bassin conduit à la baisse des débits de la Seine à Paris. Le Qm3J de la semaine passée se situe sous le seuil de vigilance. Les débits journaliers se sont approchés de la quinquennale sèche et du record d'un mois de juillet. Le retour du temps sec et chaud devrait confirmer le franchissement du seuil à la baisse.

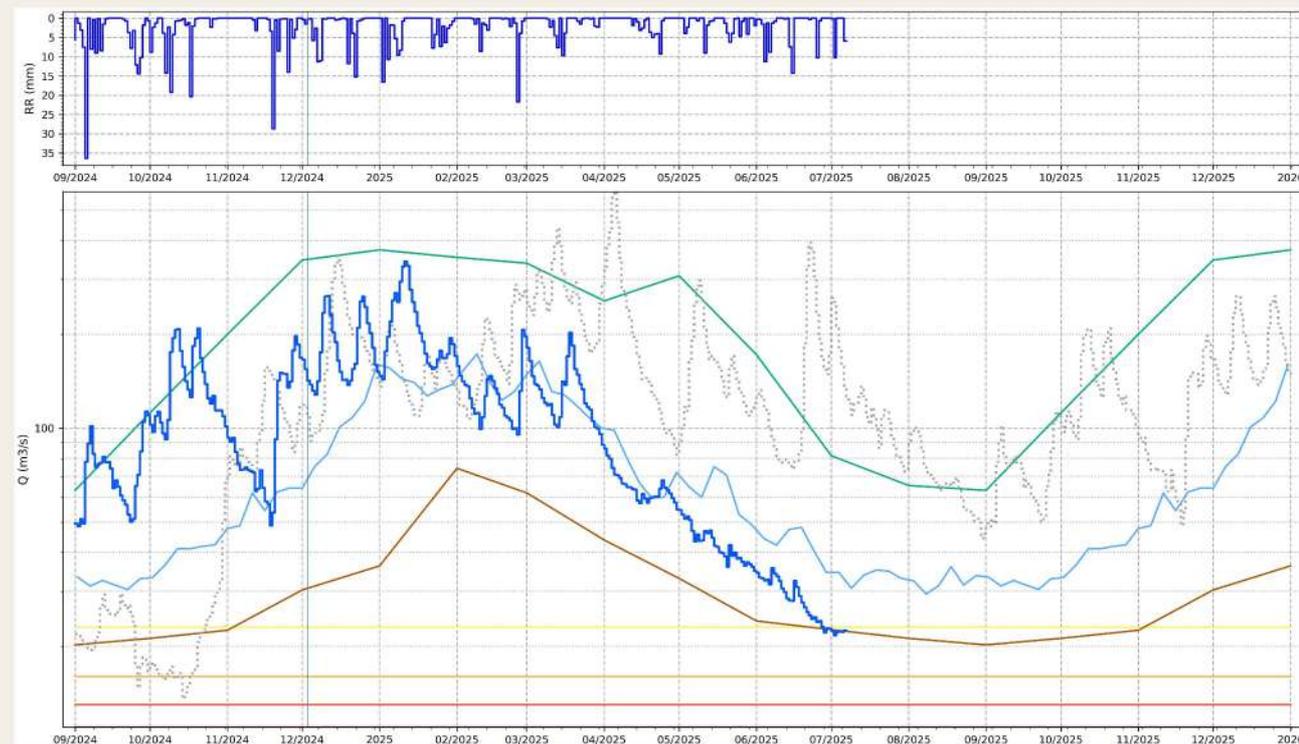
État

V

Qm3J

75
m³/s

L'Yonne à Pont-sur-Yonne



Commentaire : En baisse depuis plusieurs semaines, les débits de l'Yonne à Pont-sur-Yonne ont atteint la quinquennale sèche du mois de juillet et sont maintenant sous le seuil de vigilance. Les quelques pluies d'orage des derniers jours n'ont pour effet que de ralentir la baisse des débits sans pour autant entraîner de hausse significative.

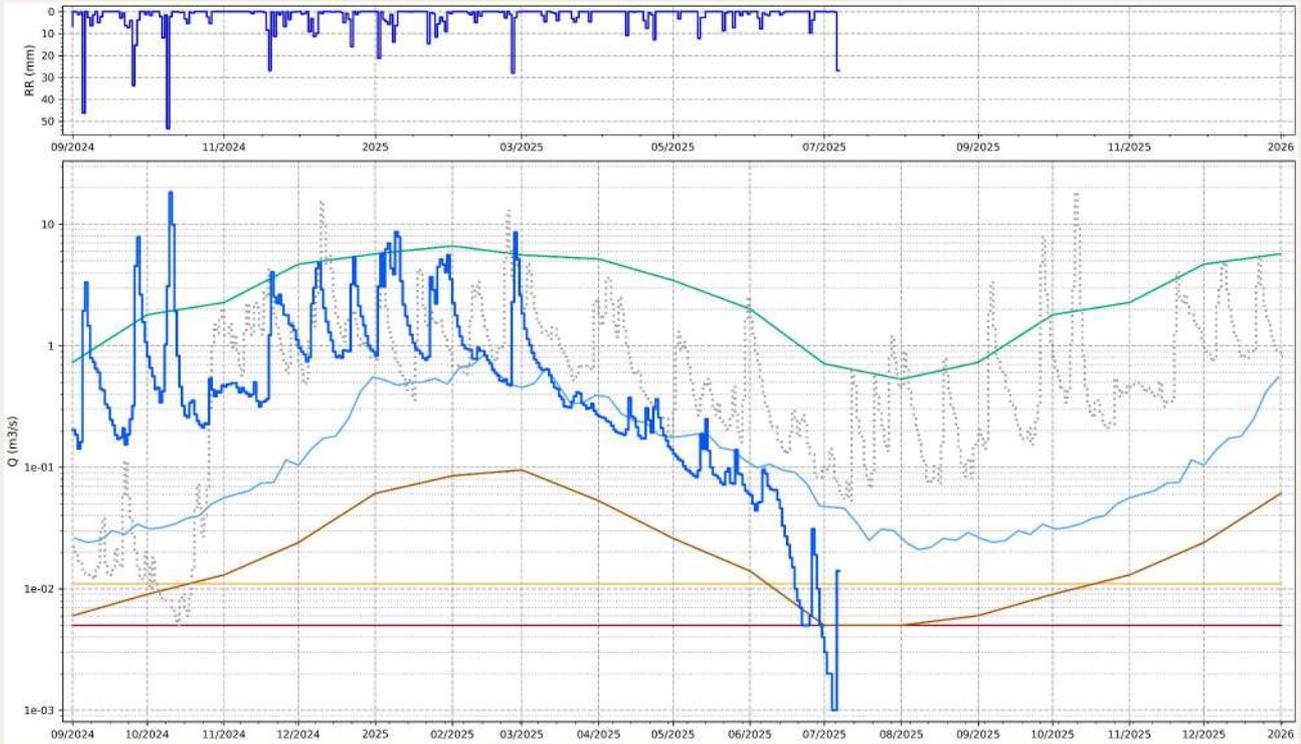
État

V

Qm3J

22
m³/s

Le Ru d'Ancoeur à Blandy-les-Tours



Commentaire : Les débits du Ru d'Ancoeur à Blandy-les-Tours ont continué de baisser la semaine dernière jusqu'à frôler l'assec le 04/07/2025. La station est tout de même en légère hausse au grès des pluies de ce week-end. Un temps sec est annoncé les prochains jours. Les débits devraient repartir à la baisse.

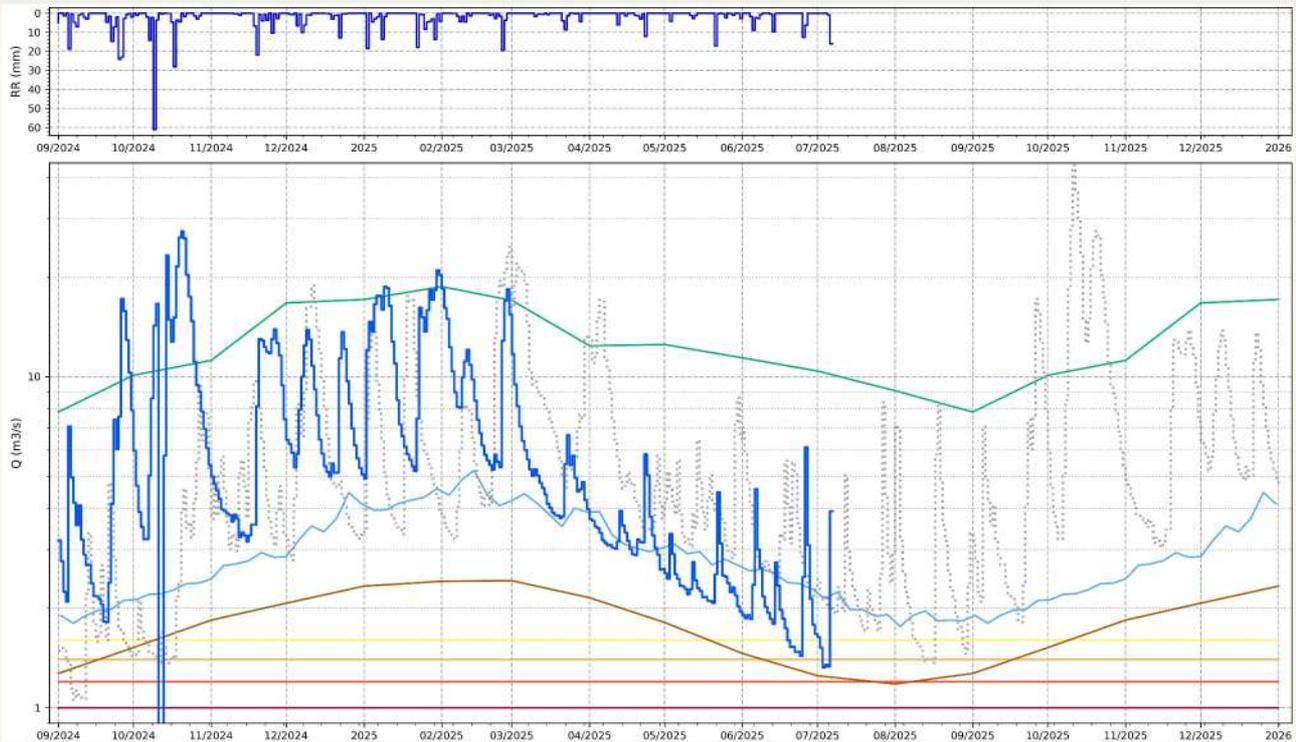
État

C

Qm3j

0.001
m³/s

L'Orge à Morsang-sur-Orge



Commentaire : La station de Morsang-sur-Orge accélère sa baisse et se rapproche de la quinquennal sèche. Elle est passée sous le seuil de l'alerte le 04 juillet. Les récentes pluies ont permis de gagner un peu de débit mais la tendance pour les prochains jours risque de la faire repasser sous le seuil de vigilance pour le bulletin à venir.

État

A

Qm3j

1.3
m³/s

Légende des graphes:

- Débits journaliers
- - - - Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- |||| Précipitations journalières (Antilope)

Retrouvez les données des débits à toutes les stations sur le site www.hydro.eaufrance.fr.

HydrPortail

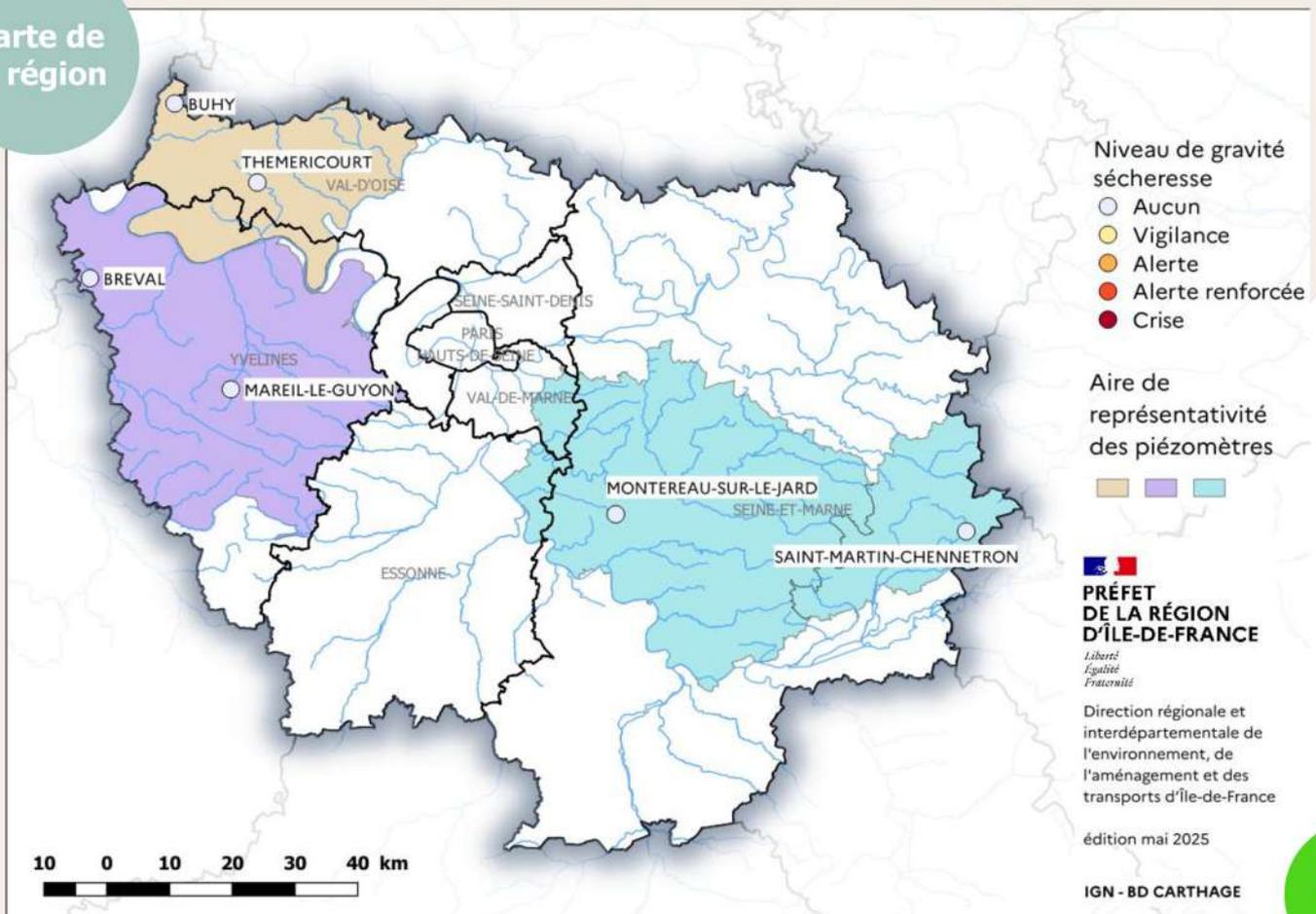




Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m NGF)				N°1 Semaine 25 15/06	N°2 Semaine 26 22/06	N°3 Semaine 27 29/06	Tendance moyenne
		V	A	AR	C				
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	46,54	46,51	46,33 le 06/07/2025	Baisse ↘
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	71,42	71,13	70,87 le 06/07/2025	Baisse ↘
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	114,54	114,41	114,33 le 04/07/2025	Baisse ↘
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	77,42	77,31	77,25 le 04/07/2025	Baisse ↘
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	52,42	52,34	52,31 le 04/07/2025	Stable →
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	139,64	139,43	139,25 le 06/07/2025	Baisse ↘

En semaine 27, la tendance de l'ensemble des points de suivi est en baisse.

Carte de la région





Nappe de la craie du Vexin français

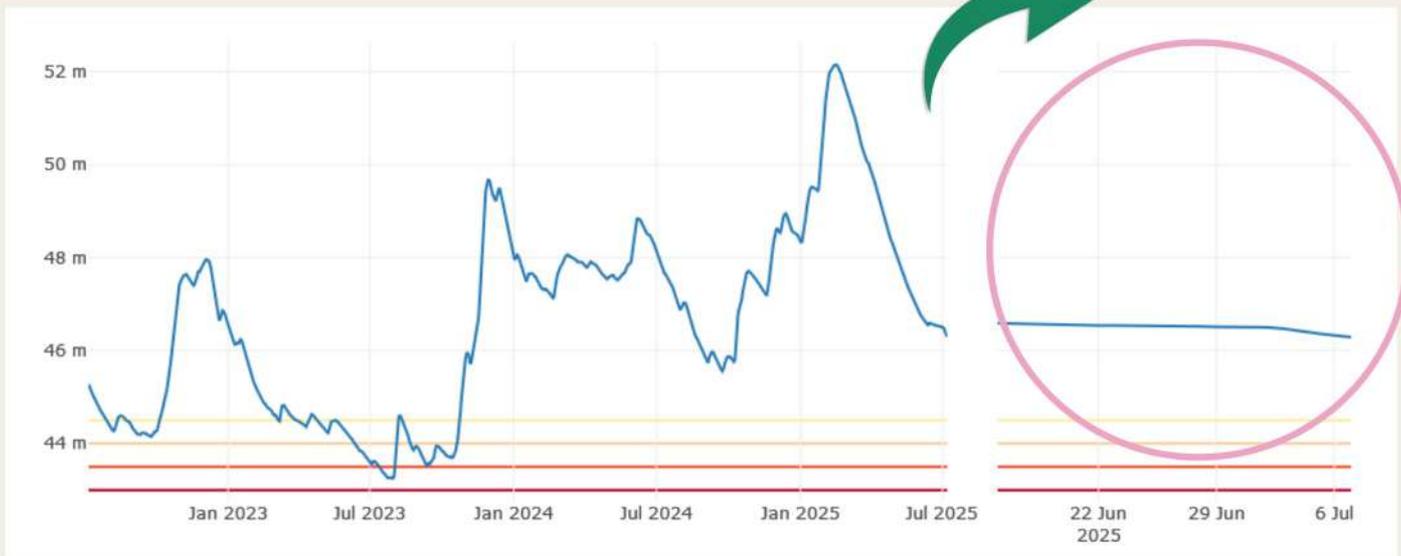
sur 3 ans



A Buhy, la nappe de la craie est réactive. L'important épisode orageux du 25 juin a provoqué une stabilisation temporaire du niveau piézométrique à Buhy, puis l'absence de précipitation de cette semaine justifie une légère baisse du niveau. Toutefois, le risque de franchissement de seuil pendant la saison d'étiage est existant si un déficit de précipitations perdure. A Théméricourt, les niveaux sont relativement hauts et la tendance à la baisse avec une vidange effective depuis le 15 avril.

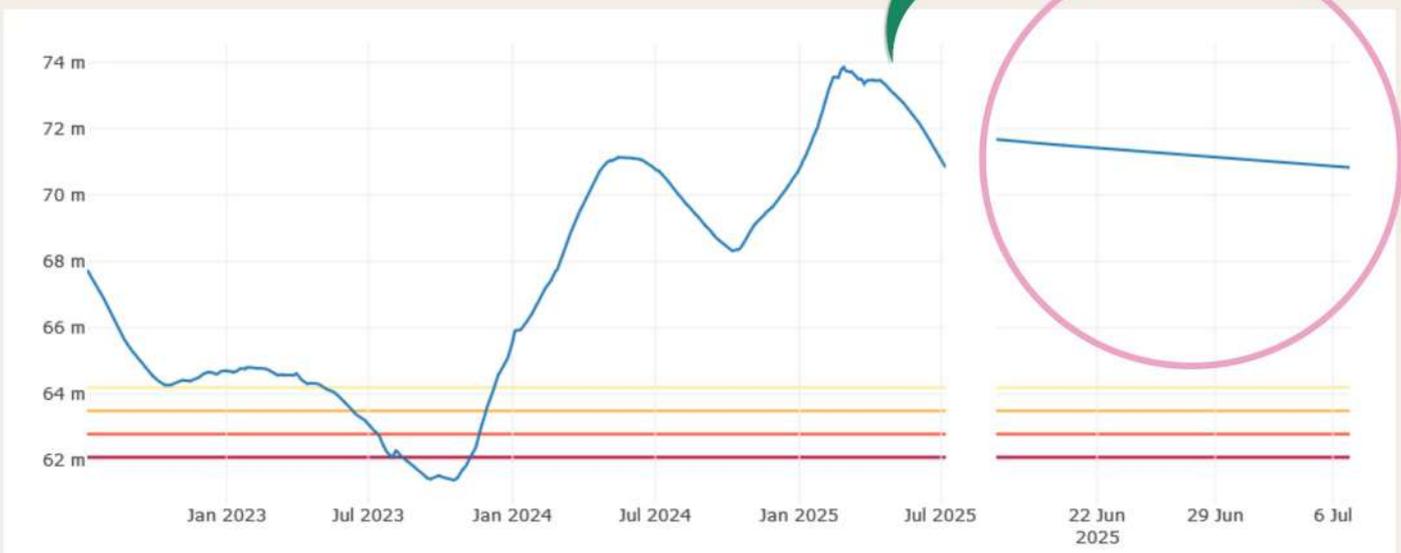
Buhy

Zoom sur les 3 dernières semaines



Théméricourt

Zoom sur les 3 dernières semaines





Nappe du Champigny en Brie

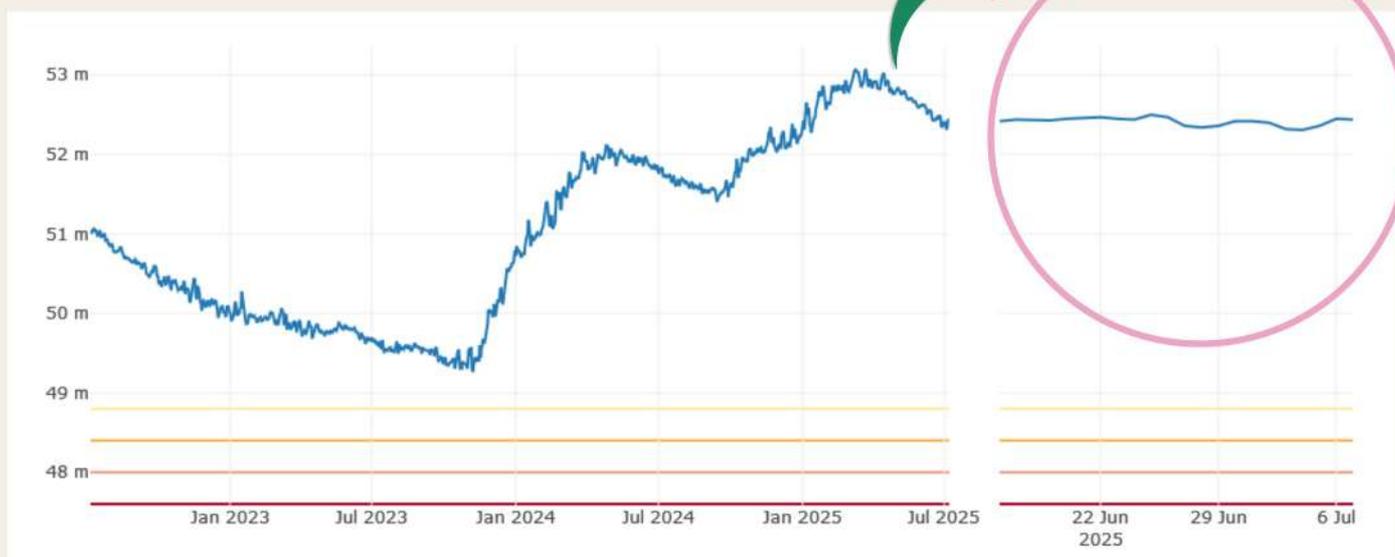
sur 3
ans



A Beauchery-Saint-Martin (Champigny Est), le niveau est en baisse depuis début mars. A Montereau-sur-le-Jard (Champigny Ouest), le niveau est en baisse depuis mi-mars. Cette tendance s'accroît depuis le début de semaine. Le risque de franchissement d'un seuil est faible pour l'été 2025.

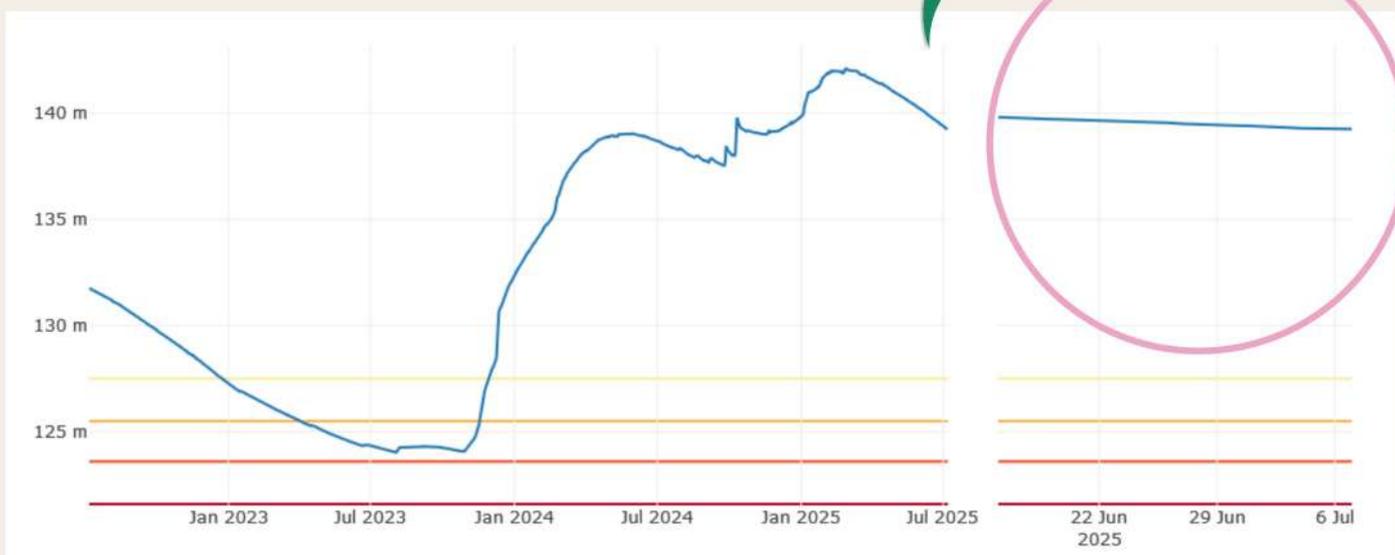
Zoom sur les 3 dernières semaines

● Montereau-sur-le-Jard



Zoom sur les 3 dernières semaines

● Saint-Martin-Chennetron





Nappe du tertiaire du Montois à l'Hurepoix

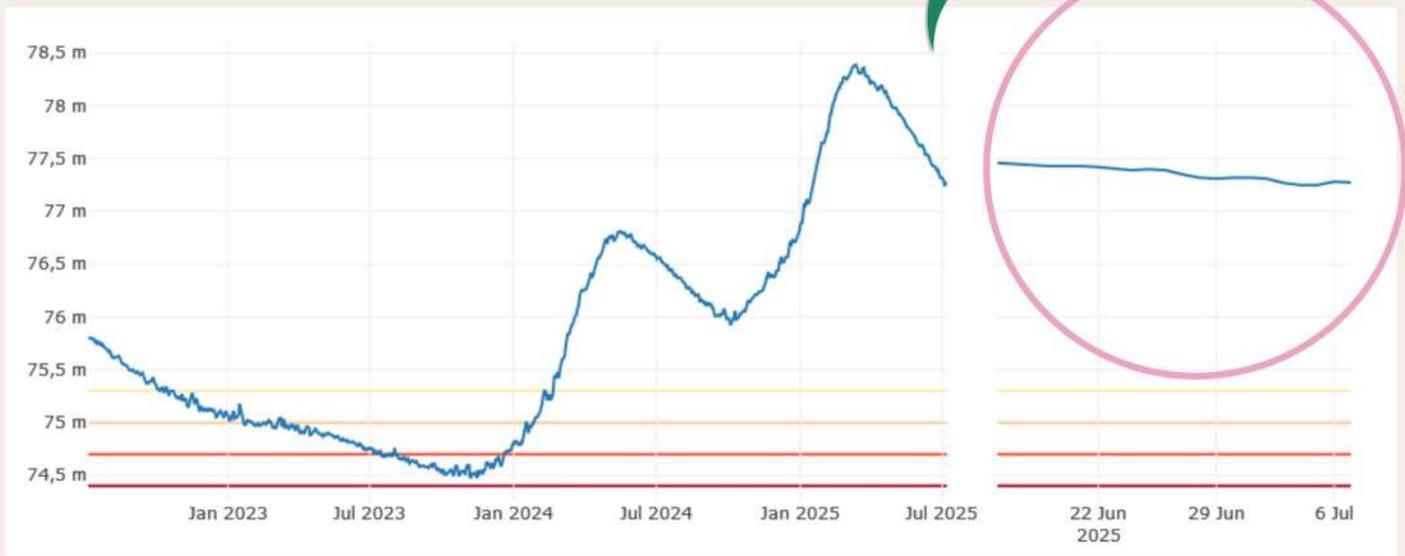
sur 3 ans



A Mareil-le-Guyon, le niveau de la nappe de l'Éocène est en baisse depuis mi-mars. Sur ce point de suivi, le risque de franchissement d'un seuil est faible pour l'été 2025 compte-tenu du niveau piézométrique relativement haut. A Bréval, la vidange est effective depuis début mars.

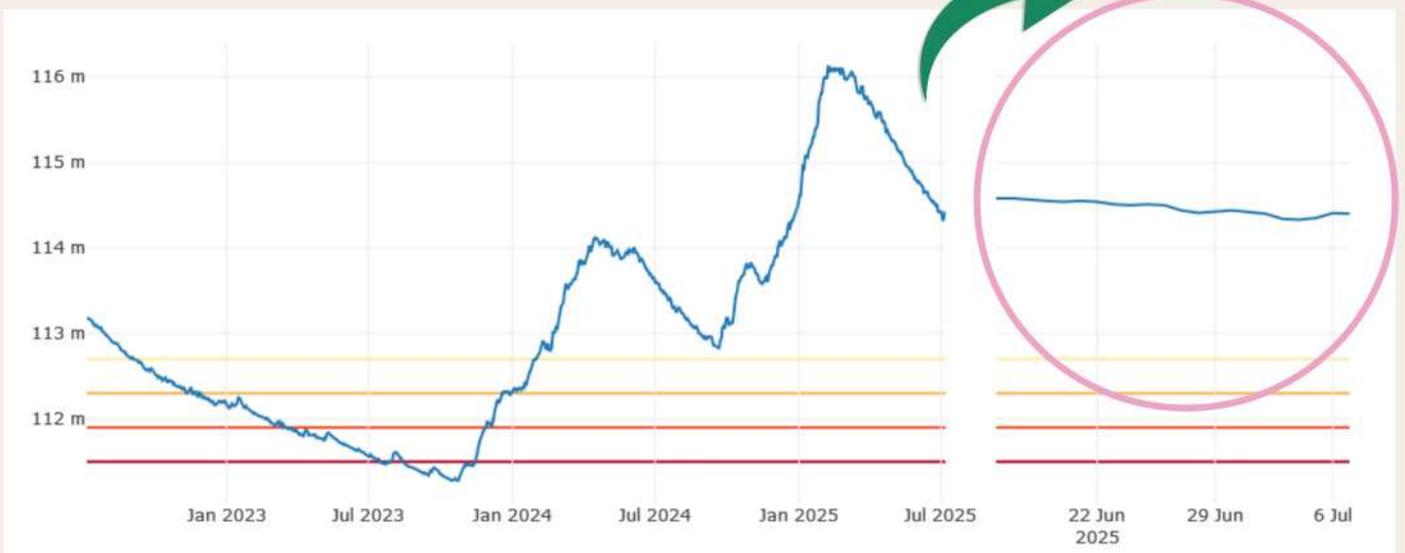
Mareil-le-Guyon

Zoom sur les 3 dernières semaines



Bréval

Zoom sur les 3 dernières semaines



15 juillet 2025

Tout savoir sur
l'étiage en
Île-de-France



Liens
utiles

L'étiage sur internet

- **DRIEAT**

<http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

- **DREAL Normandie**

<http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>

- **DREAL Centre - Val de Loire**

<http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

Données rivières en ligne

<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne

<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages

<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau sur le site national Vigieau

<https://vigieau.gouv.fr/>

Contact

driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr





**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 07/07/2025

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 6 08 92 55 18

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : driat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 29/06/2025 au 06/07/2025

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 6 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté d'orientations de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Vigieau : <https://vigieau.gouv.fr/>

Observatoire national des étiages : <http://onde.eaufrance.fr/>